

PROFIL DE POSTE

PSYCHOLOGUE 70%

Pôle MTR

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

Le CHU de Saint-Étienne est situé au cœur de région Auvergne Rhône Alpes, deuxième région de France. Il est l'établissement support du GHT Loire, un des plus grands GHT de France en nombre d'établissements.

Le CHU irrigue son territoire au travers d'un budget de plus de 900 millions d'euros.

Il est le 20ème CHU des 32 CHU de France.

Les activités du CHU sont articulées autour de 11 pôles et 76 services, disposant de 1.900 lits et places, répartis sur ses 3 principaux sites.

Les 8 726 professionnels de ces services prennent en charge annuellement plus de 190.000 patients en hospitalisation et séances et plus de 600.000 en consultations.

PRESENTATION DU POLE

Le service de **Gériatrie et Gérontologie Clinique** comprend 303 lits d'hospitalisation complète et de longue durée et 30 places d'hospitalisation de jour, répartis sur deux sites (Nord et Bellevue).

Il accueille des patients âgés poly-pathologiques dépendants ou à forts risques de dépendance.

Sur le site Bellevue

- Médecine Gériatrique Aiguë A
- Soins Médicaux et de Réadaptation Gériatrique
- Médecine Gériatrique Aiguë B
- Médecine Gériatrique Cardio-Neuro-Vasculaire
- Neuro-Psycho-Gériatrie
- Unité de soins longue durée (USLD), répartie dans six unités du pavillon "Yves Delomier"
- Hôpital de Jour de Soins Médicaux et de Réadaptation Gériatrique
- Hôpital de Jour de Neuro-Psycho-Gériatrie
- Hôpital de jour du Bien Vieillir et de la Qualité de vie
- Unités Mobiles de Neuro-Psycho-Gériatrie (EHPAD et domicile)
- Consultation mémoire
- Consultation d'Evaluation Gériatrique

Sur le site Nord

- Unité de Court Séjour Gériatrique
- Unité Mobile Gériatrique
- Consultation Onco-Gériatrique

Le lieu d'exercice sera principalement sur Bellevue mais également sur le site de Nord dans le service d'hospitalisation complète de Médecine Gériatrique A2 avec présence 1 à 2 fois par semaine.

ORGANIGRAMME et EFFECTIFS DU SERVICE

1/ Organigramme

Equipe médicale :

- Chef de Service : Dr Martinez

Equipe paramédicale :

- Cadre Supérieure de pôle : en cours de changement
- Cadre de santé : Mme GOMEZ VAZ Illiène / Mme Blanchard-Allirol Steffie/Mr Ruffey

2/ Effectifs répartis sur les 3 services

- IDE : 10.5 ETP en Med Ger aigue A, 10.5 ETP en Med Ger aigue B et 9.5 ETP Med Ger A2
- AS : 13.8 ETP en Med Ger aigue A, 12.5 ETP en Med Ger aigue B et 11.3 ETP en Med Ger A2

Il existe des temps dédiés à chaque service des autres catégories professionnelles pouvant intervenir dans la prise en charge du patient : Diététiciennes, Kinésithérapeutes et Assistantes sociales.

Un temps de secrétariat existe dans chaque service

MISSIONS GENERALES et SPECIFIQUES DU POSTE

Cadre réglementaire

- **Loi n°85-772 du 25 juillet 1985**, modifiée par la **loi n°2021-502 du 26 avril 2021**, réglementant le titre de psychologue.
- **Décret n°90-255 du 22 mars 1990** relatif à l'usage du titre de psychologue et aux modalités de validation des diplômes.
- **Code de déontologie des psychologues** (reconnu par les instances professionnelles).
- **Décret n°2017-169 du 10 février 2017** relatif aux actes et conditions d'exercice des psychologues dans les établissements publics de santé.
- Décret du 16 février 1993 relatif aux règles professionnelles
- Charte du patient hospitalisé

MISSIONS

DEFINITION DU POSTE

Concevoir, élaborer et mettre en œuvre des actions préventives, curatives et de recherche à travers une démarche professionnelle propre prenant en compte les rapports réciproques entre la vie psychique et les comportements individuels et collectifs, afin de promouvoir l'autonomie de la personnalité

Missions générales :

Le (la) psychologue interviendra dans les services de courts séjours dotés de 26 lits en Med GA et B pour 18 lits en Med G A2. La répartition d'activité sera de 45% en médecine Gériatrique aigue A et B et de 25% sur le service A2.

Il ou elle devra participer, au sein de l'équipe pluridisciplinaire, au soutien et à l'accompagnement individualisé des patients pris en charge, via des entretiens et suivis psychologiques, afin d'assurer leur bien-être psychologique, notamment face aux problématiques liées au vieillissement

Il/elle devra participer aux réunions d'équipes, aux RCP et favorisera le débat autour des questions déontologiques et éthiques.

Le/la psychologue intervient au sein de l'équipe pluridisciplinaire pour :

- Intégrer son exercice professionnel aux missions du service.
- Soutenir et accompagner les patients et leurs proches.
- Apporter des éclairages cliniques de situations compliquées.
- Participer à l'élaboration du projet thérapeutique individualisé et accompagner le patient dans la mise en place de celui-ci.
- Participer aux différentes réunions pluridisciplinaires selon les besoins pour la prise en soins des patients (relèves, ETP, staff de consultation, staff d'hospitalisation, transmission d'équipe).
- Participer aux actions de sensibilisation envers le grand public et les publics prioritaires.
- Accompagner et soutenir l'équipe dans sa réflexion de situations cliniques complexes.
- Sensibiliser les médecins, les internes et l'équipe paramédicale du service à la dimension psychique, aux problématiques spécifiques des personnes suivies dans le service.

Missions spécifiques :

- Bilans psychologiques (recueil d'informations, entretien, interprétation et synthèse, restitution).
- Collaboration avec les autres membres de l'équipe pluri-professionnelle.
- Conception, élaboration et animation d'interventions psychologiques et thérapeutiques à visée préventive et curative auprès des patients et de leurs familles.
- Conseil au projet de pôle et au projet d'établissement.
- Elaboration du diagnostic sur le fonctionnement psychique d'un patient.
- Pratiques d'entretiens individuels ou collectifs.
- Psychothérapies individuelles et de groupe.
- Recueil et analyse des besoins et des demandes d'interventions.

PRE REQUIS A LA FONCTION

- Master 2 professionnel en Psychologie.
- Expérience souhaitée en milieu hospitalier, une expérience avec la personne âgée pourrait être un plus.

SAVOIR FAIRE

- Capacité à conduire des entretiens cliniques : entretiens individuels et entretiens familiaux.
- Adaptation des modalités d'intervention et des outils et à la situation du patient.
- Aptitude au travail en équipe interdisciplinaire (intra et extra CHU).
- Rédaction de compte-rendus clairs et synthétiques.
- Capacité à travailler et à animer des groupes de patients.
- Contribuer au diagnostic psychopathologique et à l'orientation de la prise en charge (en lien avec l'équipe médicale et soignante).
- Choisir une méthode correspondant à son domaine de compétence.
- Définir et mettre en œuvre les activités thérapeutiques adaptées au patient.
- Formaliser et transmettre son savoir professionnel.
- Observer et analyser la situation, le discours des différents acteurs.

- Organiser un cadre thérapeutique singulier ou institutionnel (ajuster la thérapeutique en fonction du patient et de son environnement).
- Rédiger et mettre en forme des notes cliniques, documents et/ou rapports, relatifs à son domaine de compétences.
- Développer ses compétences professionnelles par la formation personnelle et la supervision.

SAVOIR ETRE

- Empathie, écoute, respect du patient et de sa famille.
- Sens de l'éthique et respect de la confidentialité.
- Capacité d'adaptation, autonomie, rigueur et sens de l'organisation.
- Dynamisme, esprit d'initiative, capacité à innover.
- Sens de la communication en sachant s'adapter au public concerné
- Intégrité, discrétion professionnelle et respect du secret professionnel
- Capacité d'analyse réflexive et de remise en question de sa pratique

HORAIRES et CYCLE DE TRAVAIL

- Quotité de temps 0.90 ETP
- Organisation : Journée en 8h, fonctionnement au forfait
- Droits à congés : 28 CA et 15 RTT / année civile au prorata de la quotité de temps de travail.

La continuité des soins doit être assurée pendant les périodes de congés en collaboration avec les autres psychologues du pôle et après concertation avec le chef de service.

RISQUES LIES AU POSTE (décret n° 2001-1016 du 5 Novembre 2001)

- Exposition à des situations de stress, de violence et d'agressivité
- Trauma vicariant (Clinique du trauma périnatale).

LIENS HIERARCHIQUES ET FONCTIONNELS

Liens Hiérarchiques

- Coordonnatrice Général des soins: Mme DEVREUX Véronique
- Directrice des Soins : Mme GOUTAUDIER Isabelle
- Cadre supérieur de Santé : M. C. PENARD
- Cadres de Santé des services d'exercice

Liens fonctionnels

- Equipe médicale
- Autres services de soins
- Directions fonctionnelles

PERSONNES A CONTACTER

- Cadre supérieur de Santé DSIRMT missions transversales :
Mme C LEBAIL corinne.lebail@chu-st-etienne.fr